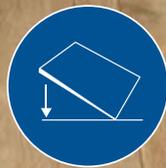


lifestyle
FLOORS

Lames et dalles LVT
plombantes amovibles

LIFE
style
Cover 55

version **compacte**
& version **acoustique** 



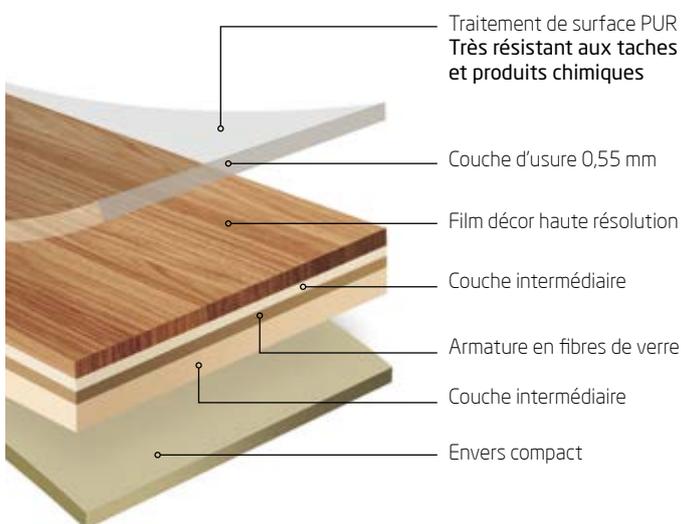
LIFE style Cover 55

Chêne Gris Beige
Compact : LFC553255 en 1220 x 225 mm

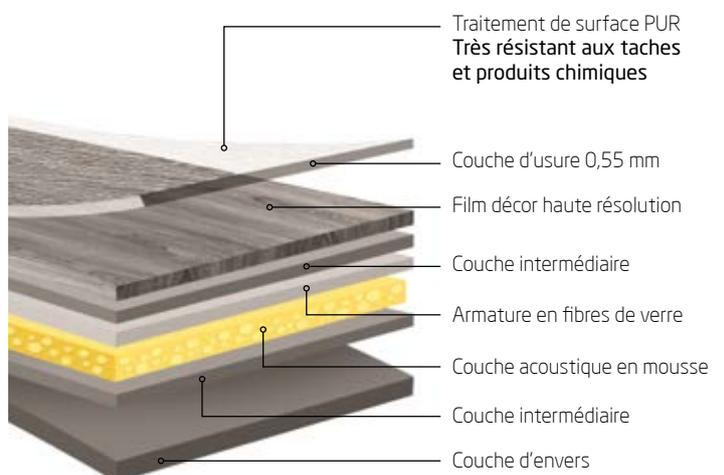


Lames et dalles LVT plombantes amovibles **compactes et acoustiques**

Construction - **version compacte**



Construction - **version acoustique**



POURQUOI CHOISIR LIFESTYLE COVER 55 ?



Classe d'usage 23/33/42 : Adapté aux lieux à fort trafic (restaurants, hôtels, boutiques) avec une remise en circulation immédiate



100 % sans phtalates et sans métaux lourds



Dalles de 50 x 50 cm et lames acoustiques 100 x 25 cm permettant des calepinages avec des dalles textiles



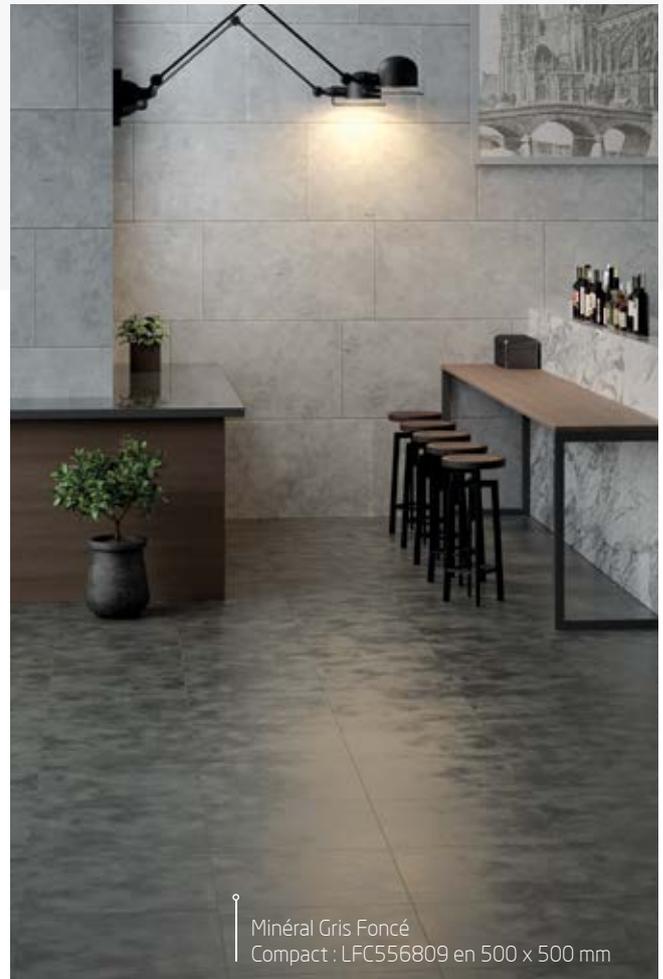
Matité exceptionnelle et superbes décors imitant parfaitement les effets naturels du bois et de la pierre



Excellente stabilité dimensionnelle (valeur moyenne : 0,05%)



Installation sans fractionnement jusqu'à 400 m² (20 x 20 m)

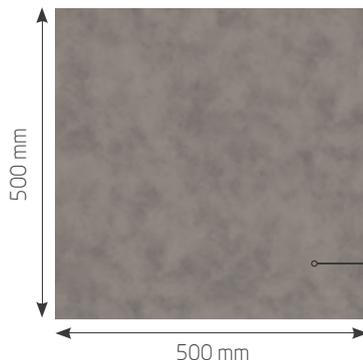


Minéral Gris Foncé
Compact : LFC556809 en 500 x 500 mm

Lames compactes
8 décors



Lames acoustiques
4 décors



Dalles compactes
4 décors

Dalles acoustiques
2 décors





LAMES

1 200 x 225 mm

version compacte

1 000 x 250 mm

version acoustique 



Chêne Rustique Clair

Compact : LFC553252 en 1 200 x 225 mm

Acoustique : LFC55A3252 en 1 000 x 250 mm



LRV : 35,29

Chêne Rustique Clair

Compact : LFC553252 en 1200 x 225 mm | Acoustique : LFC55A3252 en 1000 x 250 mm

disponible en version acoustique





LRV : 36,39

Chêne Blanci

Compact : LFC551227 en 1200 x 225 mm



LRV : 37,38

Chêne Gris Clair

Compact : LFC551201 en 1200 x 225 mm | Acoustique : LFC55A1201 en 1000 x 250 mm

disponible en version acoustique



LRV : 22,20

Pin Rustique

Compact : LFC551230 en 1200 x 225 mm



LAMES

1 200 x 225 mm

version compacte

1 000 x 250 mm

version acoustique 



LRV : 32,76

Chêne Bois Flotté

Compact : LFC553264 en 1200 x 225 mm | Acoustique : LFC55A3264 en 1000 x 250 mm

disponible en version acoustique



LRV : 27,61

Chêne Français Naturel

Compact : LFC553270 en 1200 x 225 mm | Acoustique : LFC55A3270 en 1000 x 250 mm

disponible en version acoustique



LRV : 18,48

Chêne Gris Beige

Compact : LFC553255 en 1200 x 225 mm

Chêne Sauvage

Compact : LFC553251 en 1200 x 225 mm



Chêne Sauvage
Compact : LFC553251 en 1200 x 225 mm



DALLES

500 x 500
mm

version compacte
& acoustique 

4V

Dalles micro-
chanfreinées 4V



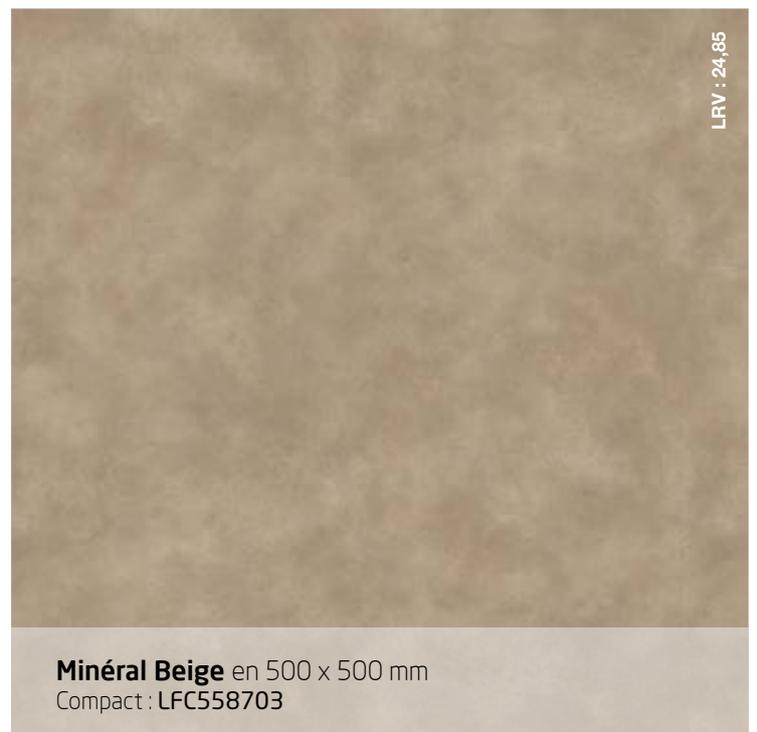
Minéral Gris Clair
Compact : LFC558705 | Acoustique : LFC55A8705



LRV : 15,82

disponible en version acoustique 

Minéral Gris Clair en 500 x 500 mm
Compact : LFC558705 | Acoustique : LFC55A8705



LRV : 24,85

Minéral Beige en 500 x 500 mm
Compact : LFC558703

LRV : 8,92

disponible en version acoustique



Minéral Gris Foncé en 500 x 500 mm
Compact : LFC556809 | Acoustique : LFC55A6809

LRV : 5,22

Minéral Anthracite en 500 x 500 mm
Compact : LFC558707B



Minéral Gris Foncé
Compact : LFC556809 | Acoustique : LFC55A6809

INSTRUCTIONS DE POSE, NETTOYAGE, MAINTENANCE

LIFE
style
Cover 55

Mise en œuvre et supports

- La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.
- Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3.
- La température du support doit être $\geq 15^{\circ}\text{C}$

Il conviendra de procéder préalablement à une reconnaissance du support afin de déterminer si des travaux de préparation sont nécessaires. Éventuellement, une autre technique de pose que celle envisagée sera alors mise en œuvre. Les points de contrôle (humidité, microfissures, fissures, porosité, planéité) sont décrits dans le DTU 53.2 au paragraphe 6.1.4. Les valeurs de référence indiquées doivent être respectées et en particulier l'écart maximal sous la règle de 2 mètres (5 mm maximum).

Supports béton (ciment) :

Le béton doit être sec, lisse, sans poussières, sans solvants, peintures, cires, graisses, huiles, goudrons et toutes autres matières non compatibles. Les trous, fissures, joints de dilatation, etc doivent être comblés avec les produits spécialisés appropriés (type Bostik Eponal 342) au risque de voir les irrégularités du support apparentes sur le revêtement. Un sol en béton neuf doit être parfaitement sec et sain : bien que les lames et dalles plombantes **Lifestyle Cover 55** soient insensibles à l'eau, un excès d'humidité peut être générateur de moisissures et de champignons.

Support carrelage :

Il est recommandé de procéder au comblement des joints ou de faire un ragréage si ceux-ci sont trop prononcés.

Autres supports :

Le produit peut être posé sur la plupart des sols durs à condition qu'ils soient lisses. Il n'est pas recommandé de poser le produit sur un ancien revêtement résilient (PVC) ; nous consulter le cas échéant. La pose sur un ancien sol textile est à proscrire.

Sols chauffants :

Le produit est compatible avec les sols chauffants basse température (28°C maximum). Il est nécessaire de couper le système 48 H avant la préparation du support et de ne pas le remettre en route avant un délai au moins équivalent.

Stockage et acclimatation du produit

Le revêtement de sol **Lifestyle Cover 55** doit être entreposé à plat et à l'abri de l'humidité au minimum 48H avant la pose dans le local auquel il est destiné pour une acclimatation à la température ambiante. Celle-ci sera au minimum de 15°C et au maximum de 28°C . Cette température sera maintenue également 24 H après l'installation.

N'installez pas **Lifestyle Cover 55** si les conditions ne le permettent pas et veillez à maintenir cette plage de température dans les locaux concernés toute la durée de vie du produit.

Installation du produit

Attention : il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d'éviter tout désordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons de nous en informer et de ne pas commencer la pose sans notre accord.

L'envers anti-glisse du produit permet une pose sans adhésif hors lignes de démarrage qui doivent être maintenues.

Toutefois, dans le cas d'un support lisse et glissant, d'une surface $> 30\text{ m}^2$ et/ou d'une zone à fort trafic, il est recommandé d'utiliser un produit de fixation (Bostik Adhesitech ; Cegecol Cege 100 DPA) : bien respecter les prescriptions du fournisseur et en particulier le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.

Au cours de l'utilisation normale du produit, et en cas de variation importante de température ($\pm 15^{\circ}\text{C}$) dans le local, il est recommandé de mettre en œuvre un joint de dilatation d'au moins 5 mm autour de la pièce et tous les 10 ml. Veiller à ne pas « bloquer » le produit sous les seuils, plinthes et chambranles de porte.

Dans le cas d'une pose sous véranda ou dans toute autre pièce directement exposée aux rayons du soleil, le collage du revêtement devient nécessaire (Bostik Power Elastik).

Principe de pose des dalles :

Les dalles peuvent être posées en sens contrarié (disposition habituelle) ou en les disposant dans le même sens. Cette dernière disposition élimine les effets d'aspects (mat/brillant) mais accentue la visibilité des joints.

Une fois qu'une disposition est choisie, il faut en revanche s'y tenir.

Les axes de départ étant tracés (à partir du milieu de chaque mur), poser la première rangée de dalles suivant l'axe perpendiculaire à la porte. Les dalles suivantes viennent s'appuyer sur la première rangée.

Principe de pose des lames :

- Diviser la surface du sol en 2 parties par un axe perpendiculaire à l'accès principal du local ;
- Mettre en place la première lame puis progresser suivant l'axe tracé ;
- La première lame de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les 3 rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-lame, le report de joint tous les 2 rangs étant moins esthétique.

Découpes

- Utiliser un cutter avec une lame droite ;
- A l'aide d'une règle métallique ou d'une autre dalle/lame, procéder à une première incision du côté du décor. La première incision doit passer à travers la couche d'usure et le film décoratif ;
- Plier les 2 parties de la dalle/lame le long de cette première découpe à 90° ;
- Procéder à une deuxième incision à travers l'envers PVC compact.

Mise en service

Mise en service dès le lendemain de l'installation dans le cas d'une pose sans colle. Dans le cas où un fixateur a été employé, trafic pédestre normal, 24 H après la pose.

Mise en place du mobilier 48 H après.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue progressivement après la mise en place du revêtement.

Entretien

Après la pose, il est indispensable de procéder à un balayage et/ou aspiration des poussières et saletés puis de nettoyer le revêtement avec un détergent neutre (de type Dr. Schutz PU Cleaner par exemple). Selon la surface, une machine de nettoyage (pad « blanc ») ou un balai à franges seront utilisés. L'entretien régulier est réalisé de la même manière.

Bien respecter les préconisations de dilution du fabricant du produit de nettoyage selon l'usage voulu (décapage/entretien régulier) et la méthode utilisée (manuelle/mécanique).

Dans le cas d'un encrassement profond, des produits de restauration devront être mis en œuvre (de type Dr. Schutz Nettoyant Intensif R. par exemple).

Attention, certains produits sont à proscrire du fait de la protection de surface :

- Produits javellisés purs,
- Produits à base de pin des landes,
- Produits à base de savon,
- Produits à base de solvants puissants (tels que acétone),
- Produits vitrificateurs et vernis.

Conseils

Comme tout revêtement de sol souple, **Lifestyle Cover 55** doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autre objet lourd. L'utilisation de protections en cuir, en matière plastique, ou en feutre est recommandée (celles en caoutchouc ainsi que les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.2.

Dans le cas d'utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est nécessaire de prévoir des tapis de protection de dimensions suffisantes.

LIFestyle Cover 55 & Cover 55 Acoustic

Lames et dalles plombantes de type LVT en PVC hétérogène

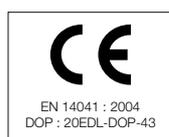


| | | | |
|------------------------------------|--|----------------------------|---|
| TYPE DE REVÊTEMENT | Revêtement de sol en PVC hétérogène | EN ISO 10582 | - |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES | Épaisseur totale : | EN ISO 24346 | compact : 4,5 mm acoustique : 5 mm |
| | Couche d'usure : | EN ISO 24340 | 0,55 mm (traitement PUR) |
| | Poids total : | EN ISO 23997 | compact : 8 400 g/m ² acoustique : 8 000 g/m ² |
| | Dimensions et conditionnement des lames : | EN ISO 24342 | compact : 1200 x 225 mm - 10 lames / 2,70 m ² / boîte acoustique : 1000 x 250 mm - 10 lames / 2,50 m ² / boîte |
| | Dimensions et conditionnement des dalles : | EN ISO 24342 | 500 x 500 mm - 10 dalles / 2,50 m ² / boîte |
| | Finition : | - | Lames : bords droits / Dalles : micro chanfreins 4V |
| | CLASSEMENTS | Classe d'usage : | EN ISO 10874 |
| Classement Feu : | | EN 13501-1 | Bfl-s1 (sur support A1fl ou A2fl de densité > 1350 kg /m ³) |
| Glissance : | | EN 13893 | DS |
| Résistance au glissement : | | DIN 51130 | compact : R9 / acoustique : R10 |
| PERFORMANCES TECHNIQUES | Résistance à l'abrasion : | EN 660-2 | Classe T |
| | Poinçonnement rémanent : | EN ISO 24343-1 | ≤ 0,1 mm |
| | Stabilité dimensionnelle : | EN ISO 23999 | < 0,10% (valeur moyenne de 0,05%) |
| | Curling : | EN ISO 23999 | ≤ 2 mm |
| | Résistance à la lumière : | EN ISO 105-B02 | ≥ 6 |
| | Résistance aux pieds de meuble : | EN ISO 16581 | Pas de dommage |
| | Résistance aux chaises à roulette : | EN ISO 4918 | Oui - roulettes de type W (soft) |
| | Résistance aux produits chimiques : | EN ISO 26987 | Excellent - couche d'usure traitée PUR |
| | Efficacité acoustique : | EN ISO 717-2 | compact : 11 dB / acoustique : 17dB |
| | Résistance électrique : | EN 1081 | > 10 ⁹ Ohm |
| | Accumulation de charges électrostatiques : | EN 1815 | < 2 Kv |
| | Résistance thermique : | EN 12667 | 0,042 m ² K/W |
| | Chauffage par le sol : | - | Oui, maximum 27°C |
| | ENVIRONNEMENT | Émissions formaldéhyde : | EN 14041 : 2004/AC:2006 |
| Pentachlorophénol : | | EN 14041 : 2004/AC:2006 | |
| TCOV après 28 jours : | | ISO 16000 | A+ (Eurofins 392 - 201800200804_E_EN) |
| Emissions dans l'air intérieur : | | - | Certification A+ |
| REACH : | | - | Conforme (SGS : AYAA18-62890) |
| DOMAINE D'UTILISATION | Bureaux, commerces, CHR | | |
| MISE EN ŒUVRE | Voir notice d'utilisation | | |
| ENTRETIEN | | | |

Il est normal de constater des nuances de couleur entre les lames d'un même paquet ; ceci n'est pas un défaut mais la reproduction des variations de teinte d'un parquet naturel. Il est primordial d'installer les lames d'un même paquet de façon totalement aléatoire.



version compacte



version acoustique



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Quality Certificate
ISO-9001

Quality Certificate
ISO-14001

Quality Certificate
OHSAS-18001

BORDEAUX

Tél. : 05 56 43 10 40
bordeaux@lms-sol.com

BREST

Tél. : 02 98 02 62 86
brest@lms-sol.com

CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 91 47 26
clermontfd@lms-sol.com

DIJON

Tél. : 03 80 51 00 00
dijon@lms-sol.com

GRENOBLE

Tél. : 04 76 03 15 00
grenoble@lms-sol.com

LILLE

Tél. : 03 20 98 55 55
lille@lms-sol.com

LIMOGES

Tél. : 05 55 30 17 17
limoges@lms-sol.com

LYON

Tél. : 04 78 26 45 45
lyon@lms-sol.com

METZ

Tél. : 03 87 32 53 20
metz@lms-sol.com

NANTES

Tél. : 02 40 94 86 40
nantes@lms-sol.com

NICE

Tél. : 04 93 19 04 04
nice@lms-sol.com

RENNES

Tél. : 02 99 32 37 38
rennes@lms-sol.com

ROUEN

Tél. : 02 35 08 90 90
rouen@lms-sol.com

Ste GENEVIÈVE DES BOIS

Tél. : 01 69 73 22 00
sgb@lms-sol.com

STRASBOURG

Tél. : 03 88 18 17 18
strasbourg@lms-sol.com

TOULOUSE

Tél. : 05 34 25 84 85
toulouse@lms-sol.com

VANNES

Tél. : 02 97 01 09 09
vannes@lms-sol.com

VILLENEUVE LA GARENNE

Tél. : 01 41 32 53 00
villeneuve@lms-sol.com

LA MAISON DU SOL

9-11 rue de la Litte
92390 Villeneuve La Garenne

contact@lamaisondusol.com
www.lamaisondusol.com

RCS Nanterre / N° SIRET : 572 044 808
N° TVA intracommunautaire : FR 57 572 044 808

